

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 24 (1952)

Heft: 8

Artikel: Groupes d'immeubles coopératifs : 6 et 8, rue du Contrat-Social : architectes A. Deberti et L. Archinard

Autor: Deberti, A. / Archinard, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CUISINES BRITANNIQUES

PAR ELIANE LAVARINO

Bien que cela n'entre plus dans l'« actualité », revenons sur le Festival de Grande-Bretagne de l'an dernier pour signaler, à titre de comparaison, les tendances qui s'y sont fait jour en fait d'aménagement des logements et spécialement des cuisines.

Il semble que les recherches britanniques aient été poussées dans un sens particulier : à cause de l'exiguïté des appartements, les pièces doivent servir à plusieurs fins. On est amené ainsi à diviser les cuisines en « secteurs » : cuisine et salle à manger, parfois même buanderie, secteur destiné à la préparation des aliments, salle à manger et salle de séjour.

On estime que ce mode de faire comporte d'eux-mêmes un avantage : il ne sépare pas la ménagère du reste de la famille, mais lui permet de participer à la vie commune tout en faisant son travail. Elle peut aussi surveiller facilement ses enfants sans les avoir toujours dans les jambes.

Cet aménagement exige des meubles qui servent dans une certaine mesure de cloison entre les différents « secteurs », qui dissimulent par exemple la cuisine proprement dite aux yeux des dîneurs et qui s'ouvrent des deux côtés, afin d'éviter à la ménagère des pas inutiles.

A l'exposition qui avait été installée sur la rive sud de la Tamise, à Londres (fig. 1), un important pavillon était consacré aux maisons et jardins. Un stand présentait différents types de cuisines-salles à manger. La figure 2 montre, sur un plan incliné à 60°, l'ensemble le plus complet : buanderie - cuisine - salle à manger - salle de séjour. La buanderie est équipée d'une machine à laver et d'une armoire-étagère verticale. La cuisine proprement dite comprend d'un côté des armoires en acier, de l'autre, le bloc évier-égouttoir et une cuisinière adossés à une paroi qui s'élève jusqu'à mi-hauteur, de telle manière que l'on n'aperçoit pas, de la salle à manger, les appareils ménagers, mais que la maîtresse de maison peut, tout en faisant la cuisine, voir ce qui se passe dans la salle à manger. Celle-ci peut à son tour être séparée complètement de la salle de séjour par un écran mobile, utile pour conserver la chaleur en hiver ou pour permettre à une personne de s'isoler.

La figure 3 présente une cuisine et une salle à manger-living-room un peu plus nettement séparées. Pour déjeuner, on s'assied sur de hauts tabourets devant le double comptoir à dessus de plastique placé entre les deux « secteurs ». Un store à lamelles s'abaisse au-dessus de ce comptoir lorsqu'on veut isoler la cuisine. Les matières plastiques et tissus lavables permettent aujourd'hui de rembourrer les sièges de cuisine pour assurer plus de confort à la ménagère.

C'est une cuisine-living-room de maison de campagne que représente la figure 4 : le buffet, de nouveau, s'ouvre des deux côtés et comporte un guichet de service. Une cuisinière à charbon remplace ici le gaz ou l'électricité. On utilise volontiers un revêtement de liège ou de matière plastique pour le plancher.

La figure 5 montre des buffets pratiques pour pièces exiguës. Au centre, on aperçoit au premier plan le support du buffet, puis la partie inférieure de ce meuble posée sur un support, enfin, le meuble complet muni d'une étagère à quatre rayons. On s'est donc efforcé d'utiliser le plus de place possible en hauteur. A gauche, on voit un de ces buffets tourné vers le côté cuisine ; le dos de ce buffet se rabat dans la partie de la pièce qui sert de salle à manger et forme une table ; entre les repas, il se relève et les chaises s'empilent les unes sur les autres.

Ce qui intéressera particulièrement les ménagères dans la figure 6, c'est cette table de cuisine à monture et pieds tubulaires dont elles peuvent régler la hauteur suivant leur taille. Plus de dos courbaturés, grâce à ce système ingénieux. Ne devrait-on pas essayer d'en chercher de semblables pour tous les meubles et appareils de cuisine ? Ajoutons que la table est recouverte d'une matière plastique qui en facilite l'entretien.

Les différentes solutions que nous présentent les architectes britanniques intéresseront sans doute les familles qui ont l'habitude de prendre leurs repas à la cuisine : avec un peu de goût et d'imagination, il n'est pas impossible d'y aménager un coin accueillant et confortable.

E. L.

GROUPES D'IMMEUBLES COOPÉRATIFS

6 et 8, rue du Contrat-Social

(Voir nos illustrations, pages 12 et 13)

A. DEBERTI ET L. ARCHINARD, ARCHITECTES

Le groupe d'immeubles construits pour la Société coopérative Aurore sous la direction de MM. Deberti et Archinard a fait l'objet d'une implantation étudiée en collaboration avec le Service d'urbanisme de l'Etat de Genève parallèlement à la modification du tracé de la rue du Contrat-Social.

Dans la conception de ces immeubles, les architectes ont renoncé à une normalisation totale de tous les éléments, l'expérience de ces dernières années ayant prouvé que ce perfectionnement technique ne comportait pas une économie dans le prix de construction, bien au contraire. Comme le but de ces

recherches est de permettre un abaissement de ce prix, les architectes se sont bornés à normaliser les encadrements de maçonnerie des portes et fenêtres, et pour la menuiserie ces mêmes portes et fenêtres ainsi que les aménagements de cuisines, placards, etc.

Les architectes ont également utilisé une disposition déjà expérimentée des cages d'escaliers, ce qui a permis de les limiter à deux pour un ensemble comptant une centaine d'appartements de trois et quatre pièces. Ces cages d'escaliers comportent chacune une batterie de deux ascenseurs.

Les cuisines ont été tout particulièrement étudiées pour permettre un usage rationnel des travaux de ménage et comportent, dans une partie bien délimitée, une petite salle à manger utilisable par une famille de cinq ou six personnes.

Chaque appartement comporte au-devant de la pièce principale un large balcon. La pièce commune, plus grande qu'il est d'usage de la prévoir habituellement, permet un meilleur groupement familial.

Les placards, assez nombreux, ont été placés le plus possible dans les halls et couloirs pour éviter l'encombrement des pièces.

Les murs extérieurs sont en briques de terre cuite de 40 cm. d'épaisseur et les planchers en béton armé ont été recouverts de linoléum dans les pièces nécessitant un entretien très fréquent et de parquets isolés phoniquement, cela pour diminuer le plus possible les bruits dans le bâtiment.

Les installations sanitaires de chauffage et d'eau chaude ont été établies avec le même soin que dans des immeubles plus luxueux. Dans chaque cuisine également a été prévu un frigo par absorption, confort supplémentaire, qu'une économie rigoureuse a permis de prévoir.

Les architectes ont tenu également à faire participer deux artistes : Eric Poncy, peintre, et Henri Pâquet, sculpteur, à la décoration des entrées de ces immeubles, de façon à leur donner un caractère plus aimable.

Les architectes pensent d'ailleurs que la vie moderne a besoin de plus d'un apport poétique et qu'il devient nécessaire de remettre les artistes dans le circuit de la vie de tous les jours dont on a eu le tort de les exclure depuis le début du siècle.

INFORMATIONS

Le goût de l'effort :

Dans un mois, le 33^e Comptoir suisse vous accueillera !

La mission de la Foire suisse de Lausanne est à la fois une et multiple. Depuis trente-trois ans, elle entend mettre en valeur notre production nationale, animer le marché, susciter l'offre, provoquer la demande. Dans ce cadre strictement économique, ses résultats sont manifestes : la plus belle démonstration nous en est donnée en 1952 encore. Une fois de plus, toutes les demandes d'exposants n'ont pu être satisfaites, faute de place suffisante, en dépit des surfaces abondantes d'exposition que sept cent mille visiteurs ont pu apprécier en 1951. La Foire suisse de Lausanne, d'autre part, entend être instructive, éducative, en présentant chaque année à ses visiteurs non seulement des nouveautés, mais aussi des attractions au sens positif du terme.

Mil neuf cent cinquante-deux répondra de façon frappante à cette ligne de conduite, à cette tradition lausannoise. Nous ne saurions entrer en cette chronique-ci dans les détails de ce vaste programme de septembre prochain. Mais il importe néanmoins de donner une image de la gerbe d'innovations que présenteront du 13 au 28 septembre les halles de la place Beaulieu.

Les visiteurs porteront une attention spéciale au Salon de l'horlogerie, de la bijouterie et des instruments de précision, ouvert avec le concours des fabriques vaudoises dans le vestibule d'honneur de la nouvelle halle nord. Nous aurons en la circonstance une présentation saisissante du travail de qualité de nos artisans, de nos artistes, de nos spécialistes du bijou, de la montre et du chronomètre.

Sachant la valeur que comportent à des titres divers nos relations extérieures — les échanges économiques et culturels sont une source d'expansion et, pour la Suisse, une nécessité — le 33^e Comptoir suisse ouvrira deux pavillons africains : celui du Congo belge, synthèse des possibilités de cette terre de richesse et de production coloniale ; celui de Tunisie, évocation des aspects touristiques et folkloriques du protectorat. A ces deux pavillons, qui jetteront une note colorée dans notre foire nationale, au centre de tous les groupes habituels, il sied d'ajouter une attraction à proprement parler inédite et frappante. Elle suscitera un intérêt à la fois scientifique et documentaire considérable. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Enfin, au centre de ce marché commercial de Lausanne s'inscrivent comme précédemment une succession de mani-

festations et de réunions, de journées spéciales. L'ouverture, le 13 septembre, est placée sous le signe de la presse suisse et étrangère ; le 15 verra l'inauguration du pavillon du Congo belge, en présence de S. E. le ministre de Belgique en Suisse, M. le vicomte de Lantsheere ; le 16 sera consacré à la Tunisie ; le 17 à une journée de l'I. A. T. A. — trois cent cinquante délégués des compagnies de navigation aérienne du monde entier ; le 18 sera la Journée officielle présidée par M. le conseiller fédéral Philippe Etter, entouré des délégations des Chambres fédérales, des autorités cantonales, etc. ; le 19 permettra probablement au Comptoir suisse de recevoir une délégation de personnalités yougoslaves, tandis que la Journée britannique est fixée au 24 et que la Journée franco-suisse — avec la participation des milieux économiques français en relations avec la Tunisie — se déroulera le 27 septembre, la veille de la clôture.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur ce 33^e Comptoir suisse. Une conclusion paraît s'imposer : cette nouvelle Foire nationale de Lausanne, plus dense que ses devancières, plus riche aussi en nouveautés, affirmera, avec toute sa santé et sa robustesse d'institution dynamique, son brillant degré d'adaptation aux obligations économiques de l'heure. Elle a soigné à la fois le souci du détail, celui de la présentation d'ensemble, en donnant toute sa force créatrice au pouvoir des idées neuves. S. P.

Pour bien éclairer votre appartement

Les charmantes veillées d'antan évoquent, avec toute la nostalgie des objets familiers à jamais disparus, la vénérable lampe à pétrole de nos grands-mères. Mais l'intimité du foyer est un principe immuable ! Et aujourd'hui, il n'a rien perdu de sa valeur.

L'éclairage des appartements n'est pas une question purement utilitaire : c'est aussi une question d'esthétique. L'ameublement et la décoration d'un logement exigent certainement autant de jugement et de goût que le choix d'une lumière appropriée.

Il va de soi qu'un intérieur ultra-moderne ne s'accommode pas d'un lustre de grand style, et qu'un luminaire « dernier cri » ne cadre guère avec un salon Louis XV. Dans chaque cas particulier, il s'agit de trouver la note juste en harmonie avec le décor. A ce point de vue, l'industrie suisse nous fournit actuellement un choix extrêmement riche de lustres, répondant à toutes les exigences... et à toutes les bourses. Nous ne saurions nous en plaindre puisque cette grande diversité nous met à

LES IMMEUBLES
DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
«L'AURORE», A GENÈVE

Rue du Contrat-Social 6-8 - Deberti & Archinard, architectes

(Voir article ci-après.)



(Photos Boissonnas).



DÉCORATION MURALE
DANS LE HALL D'UN IMMEUBLE
DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE «L'AURORE»
A GENÈVE

Eric Poncy, peintre (Voir article ci-après).

(Photos Bacchetta.)

